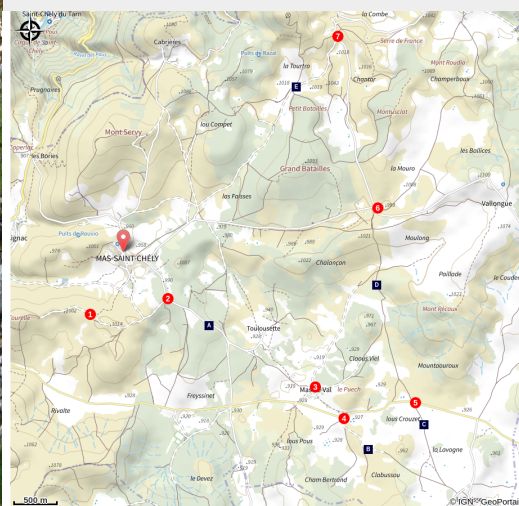


# Mas Saint Chély - VTT n°5

Causses Gorges - Mas-Saint-Chély



Chemin de Mas de val (Nathalie Thomas)



*Ce parcours vous fait traverser les grands espaces touchés par l'incendie d'août 2003. Hors circuit, vous pourrez vous rendre à la chapelle Saint-Côme, épargnée par le feu et récemment rénovée.*

Ce paysage dénudé, façonné par des générations d'agriculteurs, éleveurs de brebis, est étroitement lié à l'histoire de l'homme.

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 16.6 km

Dénivelé positif : 285 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et élevage, Forêt

# Itinéraire

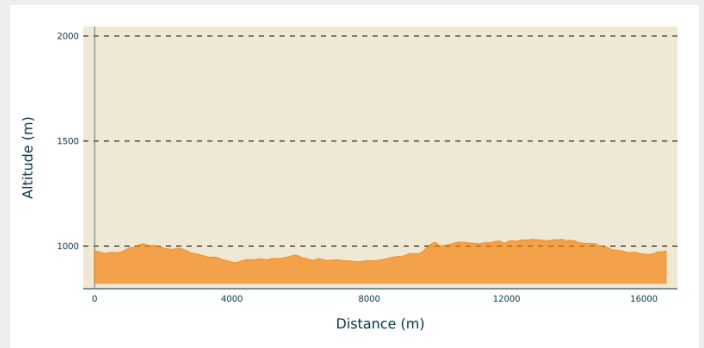
**Départ** : Mas Saint-Chély

**Arrivée** : Mas Saint-Chély

**Balisage** : 🏠 VTT

**Communes** : 1. Mas-Saint-Chély

## Profil altimétrique

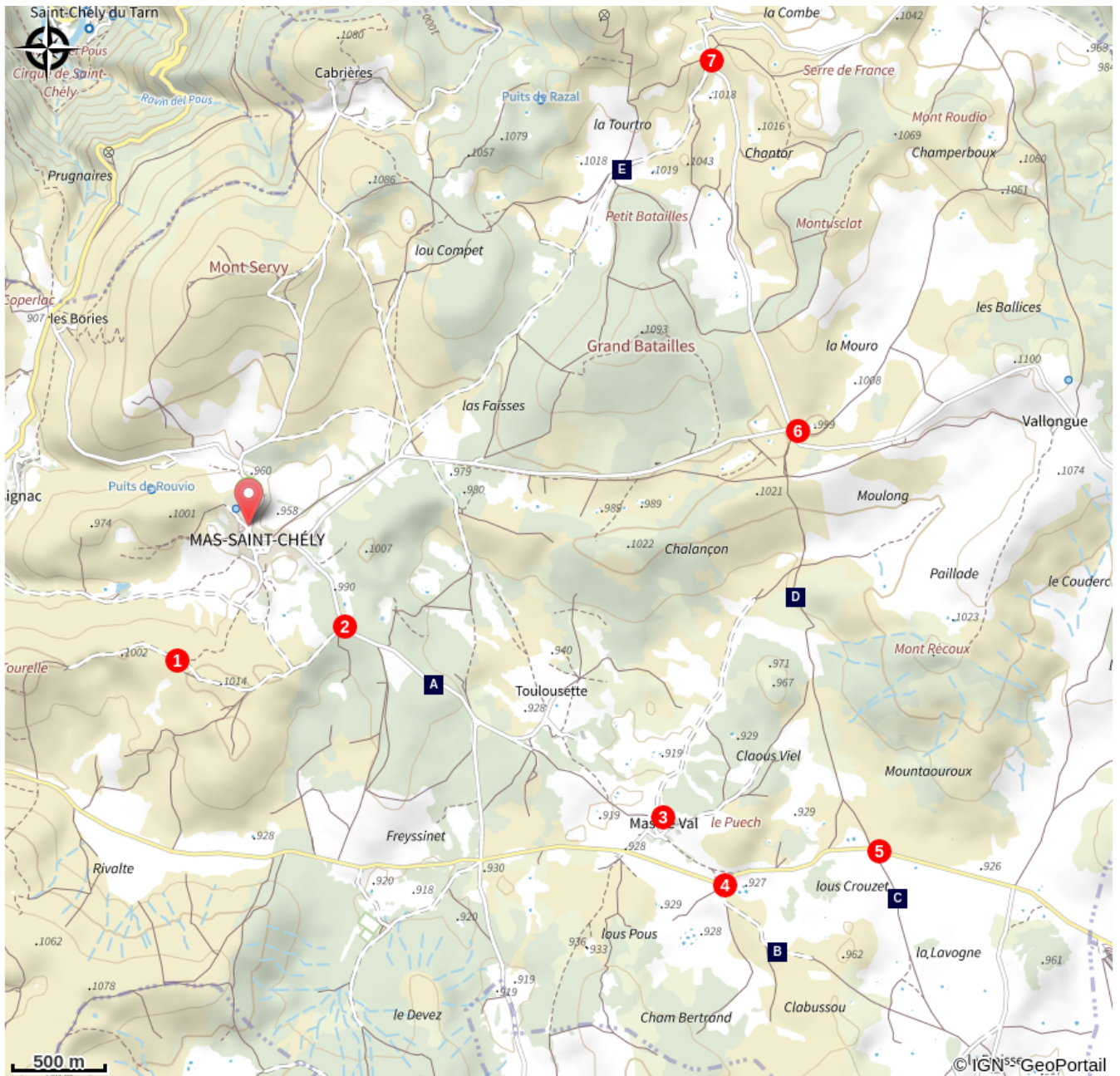





Altitude min 921 m Altitude max 1032 m



Depuis le parking de l'église, prendre la rue qui descend vers le monument aux morts. Continuer tout droit entre les maisons. Prolonger sur une piste carrossable qui devient un sentier et monte vers une large piste.

1. Prendre la piste à gauche (hors circuit : possibilité d'aller à la chapelle St-Côme à 700m en prenant la piste à droite). Rester sur la piste principale.
2. Aller à droite, puis à gauche sur la voie goudronnée en direction de Toulousette. La quitter pour une piste à droite à hauteur d'un cache-conteneur, puis continuer jusqu'à Mas de Val.
3. Traverser le hameau. Poursuivre par un chemin bordé de murets jusqu'à la RD16.
4. La traverser et prendre en face la piste. Passer deux portails (refermer correctement). Au second portail, prendre la piste à gauche jusqu'à la D16.
5. Aller tout droit. Gravier une colline et redescendre vers une route (attention partie technique).
6. Continuer en face en direction de Prunet jusqu'au sommet d'un petit col.
7. Franchir la clôture pour prendre la piste à gauche. Suivre le chemin principal, passer une deuxième clôture. A la vue du village, prendre à gauche, puis à droite avant d'arriver à la route. Aux maisons, aller deux fois à droite pour rejoindre le départ.

# Sur votre chemin...



-  Le pin sylvestre (A)
-  Adonis vernalis (Adonis du printemps) (C)
-  Entre bois et déboisement. (E)

-  La brebis du causse (B)
-  Le buis (D)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Le VTT hors piste est interdit. Le port du casque est vivement recommandé. Ne pas oublier son kit de réparation et un petit outillage. Bien refermer les clôtures et les portillons. Ralentir dans les fermes et les hameaux.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Entre Ste-Enimie et Meyrueis D 986 au col de Coperlac prendre direction Mas Saint-Chély.

### Parking conseillé

Parking à l'église de Mas Saint-Chély.

## **Lieux de renseignement**

### **Maison du tourisme et du Parc national, Florac**

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

[info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr)

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



### **Office de tourisme Cévennes Gorges du Tarn, Sainte-Enimie**

village, 48210 Sainte-Enimie

[contact@cevennes-gorges-du-tarn.com](mailto:contact@cevennes-gorges-du-tarn.com)

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/>





## Source



CC Gorges Causses Cévennes

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

## Sur votre chemin...

---



### Le pin sylvestre (A)

Le pin sylvestre est l'essence naturelle principale des Grands Causses, adaptée au sol peu fertile. Vous le reconnaîtrez à son écorce brun rougeâtre à ocre saumoné sur sa partie supérieure, ses aiguilles sont courtes et groupées par deux. Rustique, il ne craint pas les changements climatiques. Essence pionnière, il colonise les terres abandonnées.

Crédit photo : OT Gorges du Tam Causses & Cévennes nc



### La brebis du causse (B)

La Blanche du Massif central (ou BMC) est une race de brebis originaire de la Margeride. Sa rusticité permet une adaptation au climat de montagne. Grâce à ses qualités bouchères et sa capacité à produire des agneaux sur toutes les périodes de l'année, elle permet de répondre aux demandes de la filière et a ainsi connu un fort développement.

Crédit photo : Nathalie Thomas



### Adonis vernalis (Adonis du printemps) (C)

Même si cette renoncule semble abondante, elle est devenue rare et se limite à quelques stations en France (Causses, Alsace et sud-est de l'Europe). Elle s'observe en avril - mai dans la végétation steppique. Cette plante est protégée, photographiez-la mais ne la cueillez surtout pas ! Elle sécrète par ses racines une substance qui a tendance à limiter le développement des plantes autour d'elle, et plus particulièrement efficace sur les Fabacées.

Crédit photo : © Bruno Descaves



## 🌿 Le buis (D)

Le nom scientifique du buis commun, *Buxus sempervirens*, signifie « toujours vert ». C'est l'arbuste le plus connu des Causses mais aussi le plus envahissant. Ses petites feuilles luisantes et coriaces lui permettent de limiter sa transpiration pendant les périodes de forte chaleur. C'est une espèce peu exigeante qui supporte des sols pauvres et secs et des fortes variations de températures. Cet arbuste est colonisateur des pelouses et les brebis n'aiment pas du tout ses feuilles. Il est difficile à éliminer et seul le piétement régulier des troupeaux peut empêcher sa progression. Naguère, il pouvait être utilisé dans la fumure des champs.

Crédit photo : Nathalie Thomas



## 🌲 Entre bois et déboisement. (E)

Boisement et déboisement semblent être la destinée du paysage caussenard. Au néolithique, les premiers bergers agriculteurs s'établissent sur les zones fertiles des plateaux alors couverts de forêts de hêtres et de chênes. Leur installation entraîne le défrichage de la forêt dans le but d'obtenir des parcours destinés aux ovins et des terres cultivables. Lié aux poussées démographiques, le défrichage de la forêt s'accroît et les parties cultivées s'étendent. Puis les besoins en bois pour l'industrie de la poterie, des fours à chaux et plus tard, de l'exploitation minière, entraînent une nouvelle vague de défrichements.

Crédit photo : © OTGCC nc